

POLE AÉRONAUTIQUE JEAN SARRAIL

Maître d'ouvrage : SEM PÔLE AÉRONAUTIQUE ISTRES

39 M €

Coût total estimé à date

Aéronautique

Présentation du projet :

Le PAJS, site de 32 ha, a vocation à accueillir des activités aéronautiques de : Maintenance aéronautique d'aéronefs ; Production industrielle et de logistique ; Essais en vol ; Formations aéronautiques ; Innovations. Après des travaux initiaux pour permettre l'installation des premières entreprises sur le pôle, le PAJS a engagé un nouveau programme d'investissement de 39 millions d'euros pour accueillir de nouveaux partenaires industriels dès 2026. Le développement et l'implantation de nouvelles activités est prévu de s'étaler de 2026 à 2030.

Objectifs :

- Reconvertir l'ex-site Dassault qui était jusqu'en 2014 une friche industrielle ;
- Participer au développement du territoire de l'Ouest de l'Etang de Berre ;
- Générer à terme 1000 emplois directs sur site et 2000 emplois indirects ;
- Soutenir les activités aéronautiques et de défense au sein de l'écosystème de la base aérienne 125 d'Istres.



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

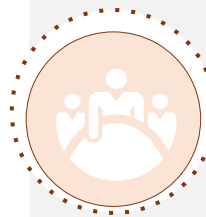
- Emploi : objectif affiché d'environ 3 000 emplois sur le territoire à terme ;
- Soutien au développement économique du territoire à travers l'installation d'entreprises dans le domaine de la maintenance aéronautique et de la logistique ;
- Soutien à la formation dans le domaine industriel avec l'accueil d'une école de production en chaudronnerie industrielle sous parrainage de l'UIMM Sud ;
- Renforcement de la filière aéronautique, spatial et défense à l'échelle régionale ;
- Réhabilitation d'un site à fort enjeu environnemental, situé en lisière de la réserve naturelle nationale des Coussouls de Crau.



Localisation : Istres – BA 125

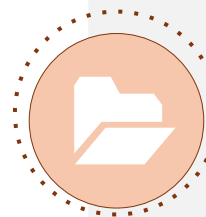
Occupation actuelle de la parcelle :

Site clôturé et gardienné de 32 ha. Occupants : JJGK Aero, VSM, Sabena Technics, Ecole de Production.



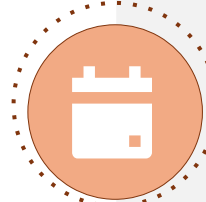
Processus de participation :

- Enquête publique (autorisation env.) : 8 juillet – 9 août 2024
- Débat public CNDP « Fos-Berre Provence » : 2 avril – 13 juillet 2025



Études disponibles et/ou en cours :

- Étude d'impact et évaluation Natura 2000 (avis MRAe du 02/11/2023)
- Dossier IOTA et dérogation espèces protégées : autorisé en déc. 2024



État d'avancement du projet :

- Mise en sécurité faite ; autorisation environnementale (déc. 2024)
- Travaux d'adaptation du hangar Mercure (25 000 m2) pour accueil d'une activité de maintenance aéronautique pour les avions ravitailleurs MRTT de l'armée de l'Air
- Aménagement du site et viabilisation de parcelles à bâtir pour accueil de nouveaux industriels
- Réhabilitation d'un immeuble de bureaux à destination d'entreprises



Échéance de mise en œuvre :

- 2026 : Livraison de la 1ère phase du hangar Mercure et accueil du 1er MRTT sur site,
- 2027 : Livraison de la seconde phase du hangar Mercure et démarrage des travaux d'aménagement du site
- 2029 : Achèvement du programme d'investissement



Projets connexes :

- Installation du projet Stratobus à proximité du Pôle